

D.E. C.E.S.F.

Conditions d'accès

Pour les personnes titulaires du B.T.S. E.S.F. la demande d'inscription à la sélection s'effectue par courrier accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et des bulletins scolaires du cursus B.T.S. E.S.F., de la photocopie du B.T.S. E.S.F. s'il y a lieu. La demande doit être effectuée auprès du secrétariat des études avant la fin du mois de mars pour une rentrée en septembre de l'année de formation suivante.

Pour les personnes titulaires d'un diplôme de travail social de niveau 6 et sollicitant une préparation au D.E. C.E.S.F. en parcours aménagé, ou bien pour les personnes ayant engagé un parcours de validation partielle par VAE, la demande s'effectue également par courrier au secrétariat des études avant la fin du mois de mars. Cette demande doit comporter une lettre de motivation, un CV, la photocopie du diplôme de travail social de niveau 6 déjà détenu ou bien les décisions de validation partielle par VAE.